

Aurillac, le 16 septembre 2010



L'inspectrice de l'Éducation nationale  
Circonscription d'Aurillac III

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Inspecteur chargé de  
l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré  
Circonscription d'Aurillac III

Objet : animations pédagogiques

Affaire suivie par :  
Catherine LAVERGNE

**Note de service n°2**

**A faire émarger par tous les enseignants rattachés à l'école.**  
(tableau en fin de document)

Téléphone:  
04 71 48 39 52

Les animations pédagogiques pour l'année 2010 2011 vont s'organiser autour des priorités départementales : le projet d'école, les écoles numériques rurales, la maîtrise du socle commun de connaissances et les parcours personnalisés.

Télécopie:  
04 71 43 28 65

Les 18 h consacrées aux animations pédagogiques se répartiront de la façon suivante :

**Ecoles hors ENR :**

- Projet d'école : 2x3h
- Maîtrise du socle du socle : 2x3h
- Parcours personnalisés : 2x3h avec des thématiques au choix en fonction des cycles

**Ecoles relevant du dispositif ENR ou assimilé :**

- Projet d'école : 2x3h
- Formation TBI et classe mobile : 6h ou 9h en fonction des formations déjà suivies en 2009/2010
- Maîtrise du socle commun : 6h ou 3h en fonction des formations TBI et classe mobile 2010 /2011

Courriel :  
0150046U@ac-clermont.fr

Adresse:  
Rue du Roc Castanet  
15013 AURILLAC  
Cedex

Ci-dessous le calendrier pour la première animation « projet d'école » en regroupement à l'amphithéâtre de l'IUFM :

<b>Mardi 28 Septembre 2010 De 17h30 à 19h30</b>	<b>Mardi 5 Octobre 2010 De 17h30 à 19h30</b>	<b>Mardi 12 Octobre 2010 De 17h30 à 19h30</b>
Aurillac Frères Delmas Aurillac Belbex Aurillac JB Veyre Aurillac La Fontaine St-Cirgues de Jordanne Lascelles St-Simon Maternelle St-Simon Primaire Velzic	Aurillac Canteloube Vic Maternelle Vic Primaire 6 Carlat Giou de Mamou Polminhac Raulhac St-Jacques des Blats Thiézac Yolet Aurillac JB Rames Aurillac Le Palais	Crandelles Jussac Marmahac Naucelles Reilhac St-Ilvide St-Chamant Laroquevieille St-Cernin Aurillac P. Doumer

Dans la perspective d'une première ébauche du projet, il serait opportun que chaque école se munisse du formulaire départemental quelle que soit l'étape de son avancement.

La seconde animation qui permettra d'affiner le projet aura lieu sur site à une date qui conviendra à l'équipe tout en respectant le calendrier fixé par Monsieur l'inspecteur d'académie dans la circulaire du 8 septembre 2010.

Catherine Lavergne

Nom des enseignants	Date	Emargement